



17ème législature

Question N° : 957	De M. Max Mathiasin (Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires - Guadeloupe)	Question écrite
Ministère interrogé > Transition écologique, énergie, climat et prévention des risques		Ministère attributaire > Transition écologique, énergie, climat et prévention des risques
Rubrique >outre-mer	Tête d'analyse >Prix du kérosène aux Antilles et hausse du prix des billets d'avion	Analyse > Prix du kérosène aux Antilles et hausse du prix des billets d'avion.
Question publiée au JO le : 15/10/2024		

Texte de la question

M. Max Mathiasin appelle l'attention de Mme la ministre de la transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques, sur le prix du kérosène aux Antilles, l'une des causes principales de la hausse du prix des billets d'avion qui met à mal le principe de continuité territoriale. En effet, depuis juin 2022, la SARA (Société anonyme de raffinerie des Antilles), acteur majeur de la production de produits pétroliers aux Antilles-Guyane, a augmenté significativement le prix du kérosène à travers la création d'une nouvelle ligne tarifaire : le « différentiel ». Le montant du différentiel était de 10,807 euros/HL en mars 2024 contre 9,606 euros/HL en janvier et février 2024, soit une augmentation de 12,5 %, le taux le plus élevé appliqué depuis août 2022 (11,108 euros/HL) alors que le prix du Brent a sensiblement baissé durant cette même période. Ainsi, depuis deux ans, le surcoût induit par le différentiel et répercuté par les distributeurs, se chiffrerait en plusieurs dizaines de millions d'euros pour les compagnies aériennes. Il convient de rappeler que les tarifs du kérosène ne sont pas réglementés, contrairement aux carburants « grand-public » comme le gazole, le super ou le fuel domestique. Selon des informations non démenties par le ministre de l'intérieur interrogé à ce sujet le 8 février 2023 lors des questions au Gouvernement à l'Assemblée nationale, une péréquation est pratiquée pour limiter le prix des produits règlementés fixé chaque mois par arrêté préfectoral. Les compagnies aériennes répercutent à leur tour la hausse du kérosène sur le prix du billet d'avion, rendant inaccessible tout déplacement aérien pour un grand nombre des citoyens de Guadeloupe, de Martinique et de Guyane. Il lui demande quelles mesures elle entend mettre en œuvre pour faire baisser le prix du billet d'avion en agissant sur ses différentes composantes et notamment sur le prix du kérosène.